

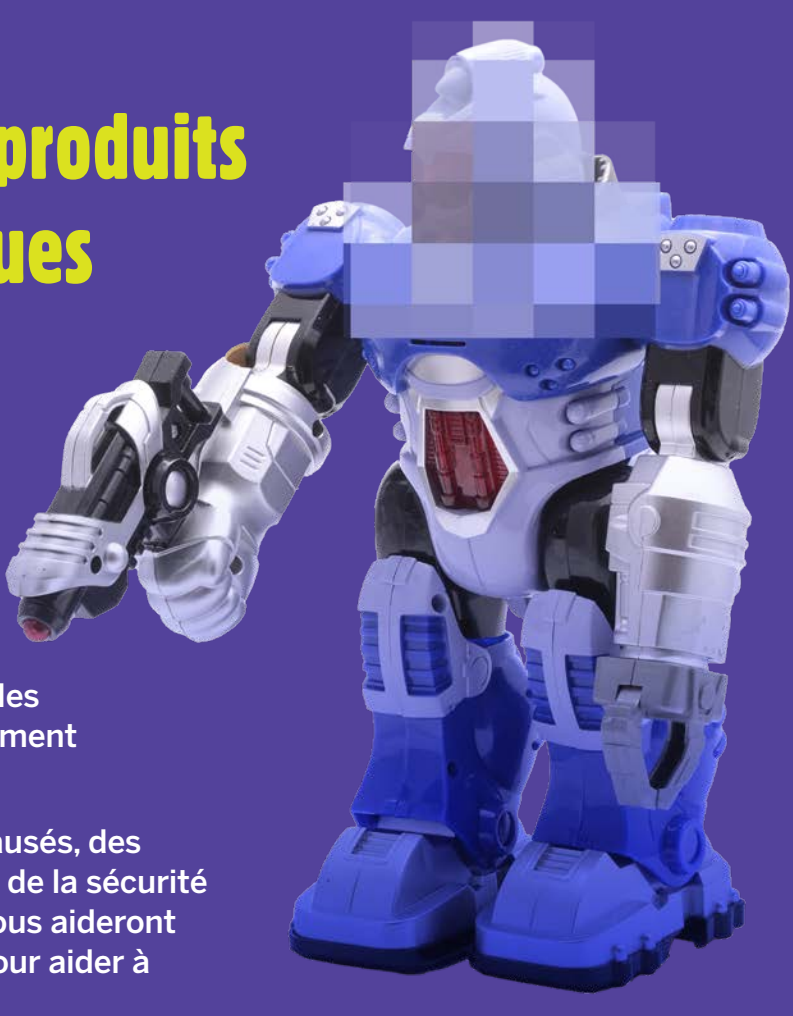
En chiffres :

Signalements d'incidents liés aux produits de consommation et aux cosmétiques

Saviez-vous que vous pouvez signaler les blessures, les accidents évités de justesse et les problèmes de sécurité causés par des produits de consommation et des cosmétiques? C'est facile et ça peut sauver des vies.

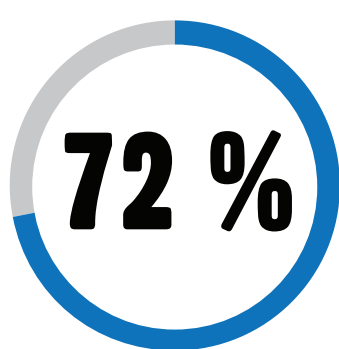
Santé Canada a notamment pour mission de garder les enfants, les familles et l'ensemble de la population au Canada à l'abri des produits potentiellement dangereux — mais vous aussi pouvez aider.

Vous pouvez nous informer des blessures ou des dommages matériels causés, des accidents évités de justesse, ou de toute question que vous avez au sujet de la sécurité des produits de consommation ou des cosmétiques. Vos signalements nous aideront à examiner les dangers possibles et à prendre les mesures nécessaires pour aider à garder tout le monde en sécurité.



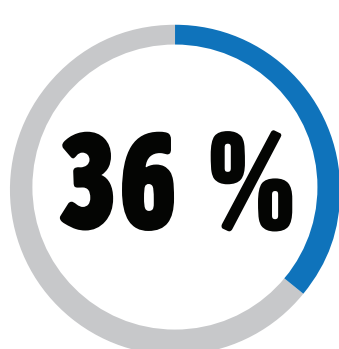
SI UN PLUS GRAND NOMBRE DE PERSONNES AU CANADA FAISAIENT DES SIGNALEMENTS, NOUS EN PROFITERIONS TOUS.

BESOIN



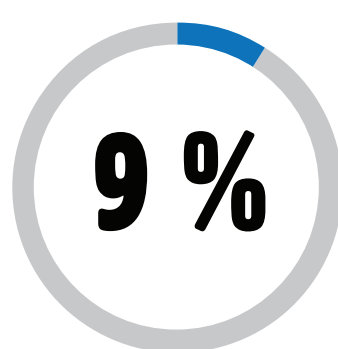
Pourcentage de la population au Canada qui **cherche à obtenir des informations sur les questions de sécurité** liées aux produits

SENSIBILISATION



Pourcentage de la population au Canada qui **sait qu'elle peut signaler des incidents** de sécurité à Santé Canada

ACTION



Pourcentage de la population au Canada qui **a signalé personnellement des incidents** de sécurité dans le passé

Source : Enquête factuelle sur les produits de consommation et les cosmétiques — Rapport de sondage de Santé Canada octobre 2020

LES BLESSURES PEUVENT ÊTRE GRAVES, MAIS ELLES PEUVENT AUSSI ÊTRE ÉVITABLES.

EN 2018 :



17 475

décès

ont été causés par des blessures au Canada



61 400

invalidités

ont été causées par des blessures au Canada



231 530

hospitalisations

ont été causées par des blessures au Canada

Santé Canada n'a reçu qu'environ **2 355** signalements d'incidents la même année. Bien que toutes les blessures ne puissent pas être attribuées à des produits non sécuritaires, ce faible nombre suggère que plusieurs incidents ne sont pas signalés.

Source : Le coût des blessures au Canada 2021 — rapport Parachute

CHAQUE ANNÉE, DES BLESSURES, DES DÉCÈS, DES ACCIDENTS ÉVITÉS DE JUSTESSE ET DES DOMMAGES MATÉRIELS SONT CAUSÉS PAR PLUSIEURS PRODUITS.

1 986

Nombre de signalements d'incidents liés aux produits de consommation et aux cosmétiques que Santé Canada a reçus en 2020.

Les 10

PRODUITS DE CONSOMMATION LES PLUS SIGNALÉS (2020)

1. Jouets
2. Cuisinières ou fours électriques
3. Téléphones ou accessoires
4. Savons ou détergents à lessive
5. Ordinateurs
6. Chaises
7. Thermostats
8. Couches
9. Tracteurs de jardin et tracteurs à gazon (motorisés)
10. Lave-vaisselle



Les 10

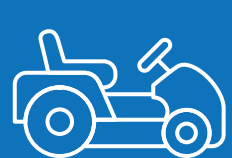
PRODUITS COSMÉTIQUES LES PLUS SIGNALÉS (2020)

1. Nettoyants
2. Hydratants
3. Maquillage (non-permanent)
4. Revitalisants
5. Shampoings
6. Produits coiffants
7. Produits de bain (y compris les bombes de bain, les sels et les huiles)
8. Dissolvant de vernis à ongles
9. Produits de défrisage, d'ondulation et de frisage
10. Antisudorifiques/déodorants



10

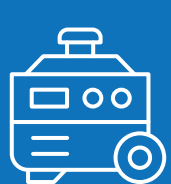
PRODUITS DE CONSOMMATION SIGNALÉS IMPLIQUANT UN DÉCÈS (2020)



Tracteurs de jardin et tracteurs à gazon (motorisés)



Savons et détergents à lessive



Générateurs



Briquets



Poussettes pour bébés



Sièges d'auto



Bougies et chandeliers



Porte-bébés et écharpes de portage



Berceaux et moïses



Réservoirs et raccords de propane, de propane liquide ou de butane

Source : Rapport de surveillance annuel du Programme de la sécurité des produits de consommation 2020

3 ÉTAPES SIMPLES POUR FAIRE UN SIGNALEMENT.

Un signalement ne prend que quelques minutes et peut empêcher d'autres personnes de subir les conséquences de blessures ou de décès.

1.

Allez à **Canada.ca/signaler-un-produit**



www.Canada.ca/re

2.

Remplissez le formulaire de signalement en ligne pour les consommateurs



3.

Cliquez sur « Soumettre »

Soumettre



Vos produits ne peuvent pas nous dire qu'ils ne sont pas sécuritaires, mais vous le pouvez.

Vous pouvez en apprendre davantage ou soumettre un signalement à **Canada.ca/signaler-un-produit**



Votre histoire peut en protéger d'autres

